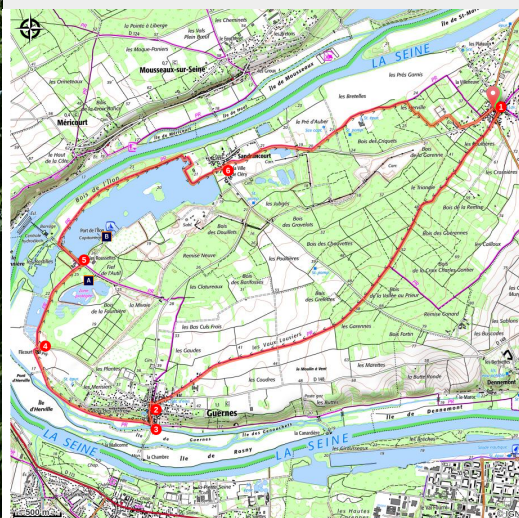


La Boucle de Guernes

PNR du Vexin français - SAINT-MARTIN-LA-GARENNE



(PNRVF)



Un parcours au milieu des champs et des bois, en bordure de Seine. Vous pourrez y observer des oiseaux, la faune sauvage et découvrir la flore. N'oubliez pas vos jumelles !

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 15.0 km

Dénivelé positif : 85 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Au bord de l'eau

Itinéraire

Départ : église, Saint-Martin-la-Garenne

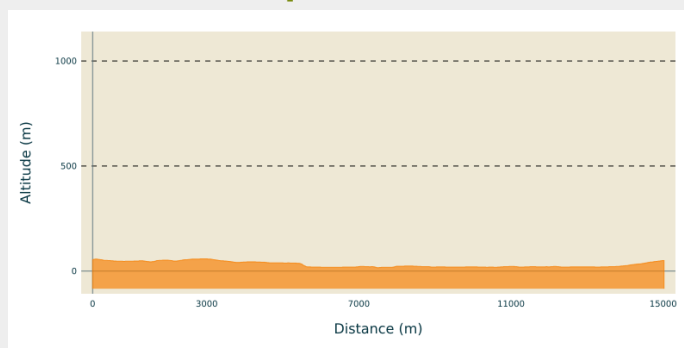
Arrivée : église, Saint-Martin-la-Garenne

Balisage : ■ PR

Communes : 1. SAINT-MARTIN-LA-GARENNE

2. GUERNES

Profil altimétrique



Altitude min 16 m Altitude max 58 m

1- De la place de l'Église, suivre la rue du Vieux-Puits, puis le chemin de la Corne-de-Cerf. En continuant toujours dans la même direction, traverser une route et poursuivre à travers bois, puis à découvert jusqu'à la place de la Mairie à Guernes.

2- Prendre à gauche la rue de l'Abbé-Grouet.

> Variante : suivre à droite la rue Marcel-Perraud, à gauche la rue du Bout-d'en-Haut et le premier chemin à droite. À la fourche, aller à gauche et continuer dans la même direction sur 800 m. Tourner à gauche sur un sentier en sous-bois. Emprunter la route de Sandrancourt à gauche et, au croisement, la route à droite. Elle mène au port de l'Îlon. À 300 m, à gauche, utiliser le chemin qui longe la réserve ornithologique [observatoires] (balisage jaune PR 68).

3- Au carrefour en bas du village, suivre à droite la rue des Chabussis qui devient ensuite un chemin et atteint la ferme de Flicourt [vue sur Rolleboise, sur l'autre rive de la Seine].

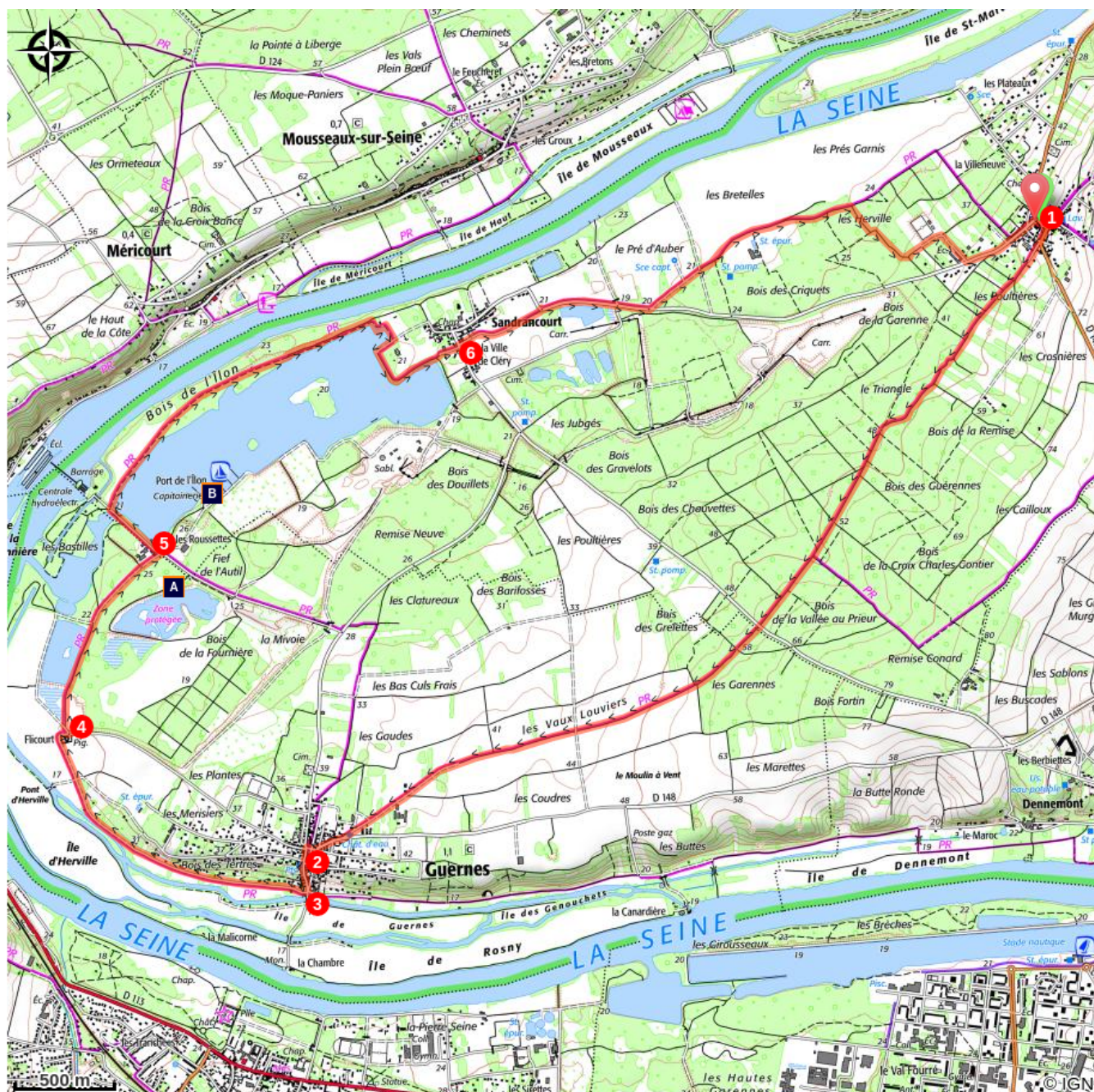
4- Emprunter le chemin à gauche, puis à la fourche la voie à droite qui longe un plan d'eau à gauche. Poursuivre et rejoindre le port de l'Îlon.

> En suivant le balisage jaune (PR 68) à droite, possibilité de longer la réserve ornithologique [observatoires].

5- Suivre à gauche la route vers le barrage de Méricourt. Après le pont, utiliser le chemin sur la levée de terre en bordure de l'étang. À son extrémité, continuer à droite le long du plan d'eau. Lorsque le chemin au bord de l'étang vire à droite, monter à gauche et emprunter le chemin des Gloriettes.

6- Continuer par le chemin de Derrière-la-Chapelle puis par la route de Sandrancourt à Saint-Martin-la-Garenne sur 600 m. Emprunter le chemin à gauche sur 1,8 km. En vue du clocher, monter par le chemin à droite vers le village. En haut, tourner à gauche puis à droite pour rejoindre la place de l'Église.

Sur votre chemin...



 Domaine écologique de Flicourt (A)

 Port de l'Ilon (B)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

A 7km au nord de Mantes-la-Jolie par la D147

Parking conseillé

Parking de l'église

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Vexin français

rue achim d'Abos, 95450 Théméricourt

contact@pnr-vexin-francais.fr

Tel : 01.34.48.66.10

<http://www.pnr-vexin-francais.fr/>

Sur votre chemin...



Domaine écologique de Flicourt (A)

Le domaine de Flicourt présente un écosystème caractéristique de la vallée de la Seine et constitue un site d'observation ornithologique d'exception. Plus de 190 espèces d'oiseaux protégées ont été recensées dans cette ancienne carrière devenue site à vocation écologique et pédagogique.

Crédit photo : Darrault



Port de l'Ilon (B)

Bassin de 100 hectares, classé Natura 2000, situé dans une belle boucle de la Seine à 10km de Mantes-la-Jolie.

Crédit photo : PNRVF